

Audience DASEN 18 01 2022

Julien Cristofoli co-secrétaire départemental du SNUipp-FSU 72,
Laurent Blancs secrétaire départemental du SNES-FSU 72 et
Eric Demougin secrétaire départemental de la FSU 72
ont été reçus par
Mathias Bouvier DASEN,
Anne-Marie Riou Secrétaire Générale et
Manuel Guiet IA Adjoint.

Une dizaine de points ont été abordés :

- 1 APC : à la demande de suppression des apc, dans le contexte totalement chaotique vécu dans les écoles, l'administration décide d'une simple suspension. Il faudrait donc rattraper les APC non réalisés, les directeurs devant gérer ce calendrier déporté.

La délégation a bien sûr contesté cette réponse qui n'allège pas, qui maintient un dispositif très contesté pédagogiquement par la profession, souvent vécu comme stigmatisant de la difficulté. Rattraper suppose une sortie de crise rapide. C'est là faire preuve d'un optimisme irréaliste au vu des réponses réelles mises en place.

Bilan : pas d'avancée sur cette question.

- 2 Evaluations CP : à la demande de leur suppression, là encore la réponse de l'administration est un report. Les équipes sont chargées de garder les documents à cet effet.

La délégation a souligné que cette décision maintenait une pression sur la profession. La délégation a plaidé pour une évaluation portée et conçue par les les enseignant-es. Il a été rappelé que ces évaluations imposées d'en haut produisent beaucoup de souffrance et qu'elles contreviennent à nombre de pratiques enseignant-es qui priorisent la sécurité d'apprentissage des élèves.

Bilan : pas d'avancée sur cette question

- 3 : Levée des enquêtes : à la demande d'une levée de la pression administrative l'administration a affirmé qu'elle est sur une consigne de lever les demandes non prioritaires. L'administration a reconnu des erreurs dans l'application de cette consigne, notamment des demandes d'actualisation de ppms qui n'auraient pas dû être. La réactivité des circonscriptions a été soulignée.

La délégation a acté les efforts administratifs et la franchise de reconnaissance d'erreurs, dont est incapable le ministre. Pour autant les réponses locales, malgré l'engagement des acteurs, sont objectivement très insuffisantes. L'ensemble des collègues est en perte de sens, en épuisement, en incapacité d'exercer réellement le métier.

Bilan : pas d'avancée suffisante sur cette question

- 4 Annulation des évaluations d'école, de collège et lycée : à la demande de suppression des évaluations d'école ou d'établissement la réponse a été de maintenir, dans le cadre de l'expérimentation en cours, les étapes non encore effectuées, laissant aux écoles la décision sur « quand » le faire.

La délégation a souligné encore que déporter n'est pas alléger. L'accumulation des choses à rattraper pèse d'autant plus que ces dispositifs ne font pas sens. L'autoévaluation d'équipe qui peut avoir du sens dans un contexte d'horizontalité est d'une toute autre nature quand elle est une commande hiérarchique.

Bilan : pas d'avancée sur cette question

- 5 Postes annoncés : la délégation a demandé la nature exacte de ces postes ; contractuels « jetables », ou listes complémentaires avec statut de fonctionnaire stagiaire puis de titulaire à la clef ? Combien ? Quand ?

L'administration a évoqué une clarification à venir.

Bilan : pas d'avancée sur cette question.

- 6 Recrutement annoncé d'AED : la délégation a demandé quand et combien. L'administration s'est dite en attente des répartitions départementales. Elle a refusé de préciser la répartition académique des 1500 postes nationaux.

La délégation a souligné que les vies scolaires sont très durement touchées par ce chaos généralisé. Elle a dénoncé un chiffre national très faible et l'imprécision de la réponse malgré l'urgence vécue sur le terrain.

Bilan : pas d'avancée suffisante

- 7 Recrutement annoncé d'enseignant-es contractuel-les dans le premier degré et second degré. La délégation a demandé combien et quand. L'administration a concédé un recrutement modeste de 6 sur les 10 contractuels accordés par l'académie pour l'année scolaire, dans le premier degré. Rien sur le second.

La délégation a rappelé le gouffre entre les besoins et les postes envisagés. Elle a rappelé la précarité des statuts de contractuels alors que les métiers de l'enseignement supposent au contraire stabilité, et formation.

Bilan : réponse totalement décalée en rapport des besoins

- 8 Tests salivaires : qu'en est-il, combien en avons nous, quels délais d'acheminement

L'administration n'a pas de réponse.

Bilan : pas de réponse claire fournie.

- 9 Equipement en capteurs de CO2 : la délégation a demandé si les services ont pris langue avec les collectivités territoriales. Elle a insisté sur les affichages du premier ministre chargeant les préfets d'assurer la mise en place de ces équipements et a rappelé la position fermée du Conseil Départemental. L'administration a rappelé les démarches effectuées de proposition de subventions aux collectivités territoriales, travail partagé avec l'ars et la préfecture.

La délégation a souligné l'impasse dont on ne voit pas l'issue sans démarche assumée et volontariste de l'état pour l'équipement massif des infrastructures scolaires.

Bilan : pas d'avancée suffisante

- 10 : Equipement en systèmes de purification d'air. La délégation a demandé si les services ont effectué un état des lieux départemental des locaux en matière d'aération, de fenêtres non ouvrantes ou bloquées. L'administration a répondu avoir réuni les chefs d'établissement et les inspecteur-trices pour échanger à ce propos.

La délégation a précisé que sans outils d'enquête précis, les interlocuteurs administratifs ne seraient pas en mesure de produire un état des lieux fiable.

Bilan : pas d'avancée suffisante

- 11 Fourniture en masques FFP2. Vont ils être disponibles ? Quels critères pour les distribuer ? L'administration a répondu que les masques chirurgicaux sont en cours de livraison et que les masques FFP2 seront livrés entre le 19 et le 26 janvier, avec priorité sur la maternelle, les aesh et les atsem qui accompagnent des enfants non masqués.

La délégation a rappelé la nécessité d'équiper l'ensemble des personnels en FFP2.

Bilan : pas d'avancée suffisante

Le **bilan d'ensemble de l'audience** montre une impasse, et, au-delà des responsabilités locales, une situation qui ne peut se résoudre par le simple engagement, même très important, des personnels d'enseignement comme d'administration.

Aux propos de l'administration « nous travaillons bien, en tous cas au mieux du possible » la délégation a répondu « les réponses sont en total décrochage avec les besoins eu égard à la gravité de la situation ».

La continuité de service n'existe plus. L'école est à l'arrêt comme l'a prédit la FSU dans son alerte sociale du 30 décembre dernier. Rien n'a été anticipé par un ministre qui se satisfait du dysfonctionnement actuel, dans sa démarche d'affaiblissement de l'éducation publique au profit du secteur marchand en pleine croissance.

La délégation a souligné qu'au delà de la gestion sanitaire catastrophique qui agit comme déclencheur, les processus d'évaluation des équipes, de contrat d'objectif, d'intensification hiérarchique, d'évaluation des élèves de CP, d'enquêtes administratives multiples et superposées, de contractualisation pour avoir des équipements, des budgets ou des postes, tous ces processus relèvent d'une technocratie lourde à l'origine de très nombreuses souffrances et pertes de sens. La délégation a porté avec force l'impératif d'arrêter ces processus chronophages pour redonner sens aux métiers, pour redonner aux équipes un réel pouvoir d'action et d'invention pédagogique.

Il a été rappelé pour finir que l'état actuel délabré de l'école n'est pas le fruit d'une fatalité, mais d'une politique assumée. La responsabilité du ministre est considérable dans le chaos actuel et l'Intersyndicale en demande la démission immédiate. Nous sortons de cette audience sans réponse à hauteur de la situation.

Fin de l'audience

La nécessité de prolonger l'effort de mobilisation ne fait aucun doute. Soyons présent-es à la mobilisation du 20 janvier, puis du 27.